

INFO 297

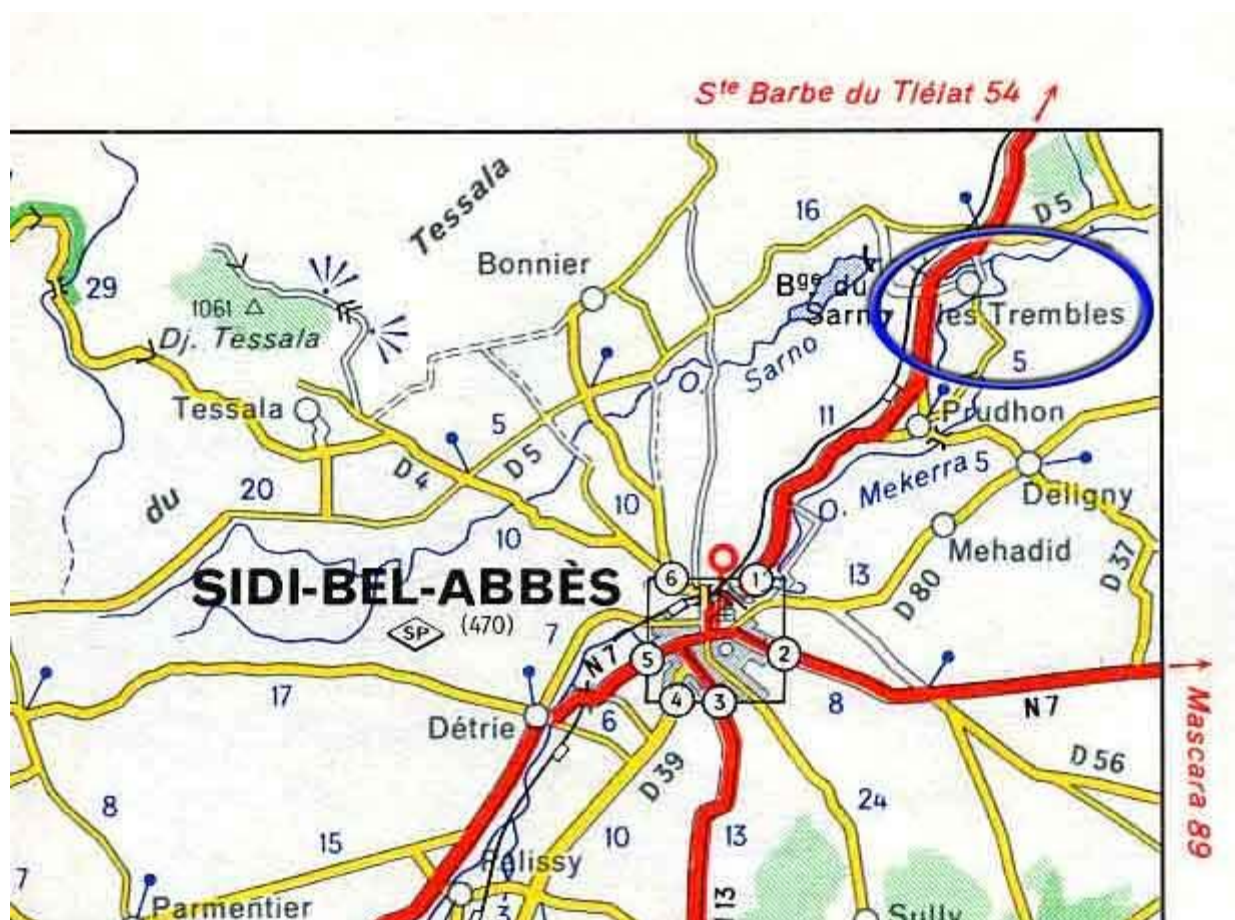
« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La ville de LES TREMBLES devenue SIDI HAMADOUCHE à l'indépendance

Ce village s'élève à 491 mètres d'altitude, entre les centres de Oued Imbert et Prudon, à 15 kilomètres au Nord de la capitale régionale de Sidi-Bel-Abbès

A l'origine, cette plaine était le domaine végétal des jujubiers sauvages, des palmiers nains et des « trembles » ou peupliers, d'où le nom du village.



Le climat continental, sain et particulièrement sec, est caractérisé par un total pluviométrique de 368mm réparti sur une soixantaine de jours par an, d'octobre à fin novembre puis de février à fin mars. C'est le minimum exigé pour la culture rentable des céréales. Des orages d'été, assez violents, corrigent la sécheresse semi-steppe de cette saison. Parfois ils entraînent des inondations dans les parties basses du terroir, notamment le 2 juillet. On n'enregistre des chutes de neige que trois ou quatre jours par an, mais elles sont peu abondantes et vite fondues.

Histoire ancienne

Pendant longtemps la plaine fut infestée de bêtes sauvages : chacals, renards, hyènes, sangliers, chèvres sauvages, panthères et même lions, qu'on rencontrait encore au sud de Sidi-Bel-Abbès vers 1850. Ce n'était qu'une vaste étendue lacustre qui a été vidée, par la suite, grâce à la Mekerra. La faune y était représentée par des chacals, des hyènes, des sangliers, des chèvres sauvages, des lions et des panthères.

De temps immémorial, cette plaine a été peuplée par des berbères nomades qui se sont mis à la culture vers le 3^{ème} siècle avant Jésus-Christ.

Dès le 2^{ème} siècle avant notre ère, les Romains se sont établis dans la région. Pour assurer leur sécurité contre les envahisseurs nomades du Sud. Ils ont construit notamment un fort sur le Djebel Tessala, avec murs d'enceinte, fossés, tours de flanquement et citernes pour l'alimentation en eau.

La défense a été assurée, un moment, par les cavaliers de la 4^{ème} aile Auguste Antonine recrutés parmi les Parthes de Perse (Iran) comme l'attestent des inscriptions latines.

Au 12^{ème} siècle de notre ère, la partie Sud-Est du Tessala le Draa Akberka «La chaîne noire» est occupée par la tribu pastorale des Médiouna qui captent les eaux de source, irriguent par dérivation et s'emparent de la «Plaine de la Farine» où s'élève aujourd'hui le village de Bonnier.

Au 14^{ème} siècle la tribu arabe des Béni-Amer, issue des Béni-Hillal, originaires d'Arabie, est refoulée par les gens de Tlemcen qui installent des Armana et des Sidi-Brahim dans la plaine de Mékerra.

Période turque 1515 - 1830

Vers 1708, ces Béni-Amer se soumettent aux Turcs.

De 1732 à 1792, les Espagnols d'Oran échouent dans plusieurs tentatives contre la plaine. Au XVIII^e siècle, le voyageur Anglais Shaw affirme que cette partie de la région est «en bons terrains».

Période française 1830 - 1962

En 1832 on ne trouve encore que la Koubba solitaire du marabout Sidi-Bel-Abbès et, d'après la carte du général Pelet de 1838, la région septentrionale est peuplée par les Ouled Sidi Brahim (nom ancien du village de Prudon). En 1839, la confédération des Béni-Amer occupe le Tessala et déborde sur les vallées des Oued Sarno et Mekerra. Le Maréchal Clauzel les oblige à émigrer au Maroc. A cette époque les Hadjez, éleveurs nomades s'établissent sur 2 200 hectares au pied du Tessala oriental, notamment autour du marabout de Sidi-Hamadouche.

En 1840, le marabout de Sidi-Bel-Abbès est un gîte d'étape obligatoire sur la route d'Oran à Bossuet. En 1842, le maréchal Clauzel dirige une expédition contre les Béni- Amer, revenus du Maroc.

En 1845, le 3^{ème} Bataillon du 1er Régiment Etranger installe près du marabout, une enceinte avec magasins de vivres et redoute. La même année, le Colonel Bedeau érige, en ce point, un petit village groupant une dizaine de maisons.

En 1849, le Capitaine du Génie Prudon élabore un projet d'installation de villages agricoles, destinés à recevoir chacun 100 familles de colons, pour une dépense de 230 000 francs or, avec maisons de 2 pièces à rez-de-chaussée, grande cour et clôture.

En 1850, le village des Trembles est créé près du marabout de Sidi Hamadouche ; c'est le plus ancien centre de la plaine avec Boukanéfis et Sidi-Khaled (Palissy).

En 1853, le village créé pour 60 familles, est doté de 1 200 hectares cultivables.

En 1856, d'après un rapport du service de la colonisation, la partie septentrionale de la plaine est remise à l'administration civile, notamment les Trembles.

En 1863, sur ce gîte d'étape de 1850, est créé le village actuel. Le territoire communal, relativement étendu sur 13 261 hectares et comprenait outre le centre, cinq sections de douars : au nord-ouest, les fermes des Trembles, à l'ouest le hameau du barrage de l'oued Sarno et celui d'Ain-Oumata, au nord-est le hameau de Zélifa, les douars d'Oued Mebtouh M'hamid-Embaba et Sidi Ghalem et Ténia.

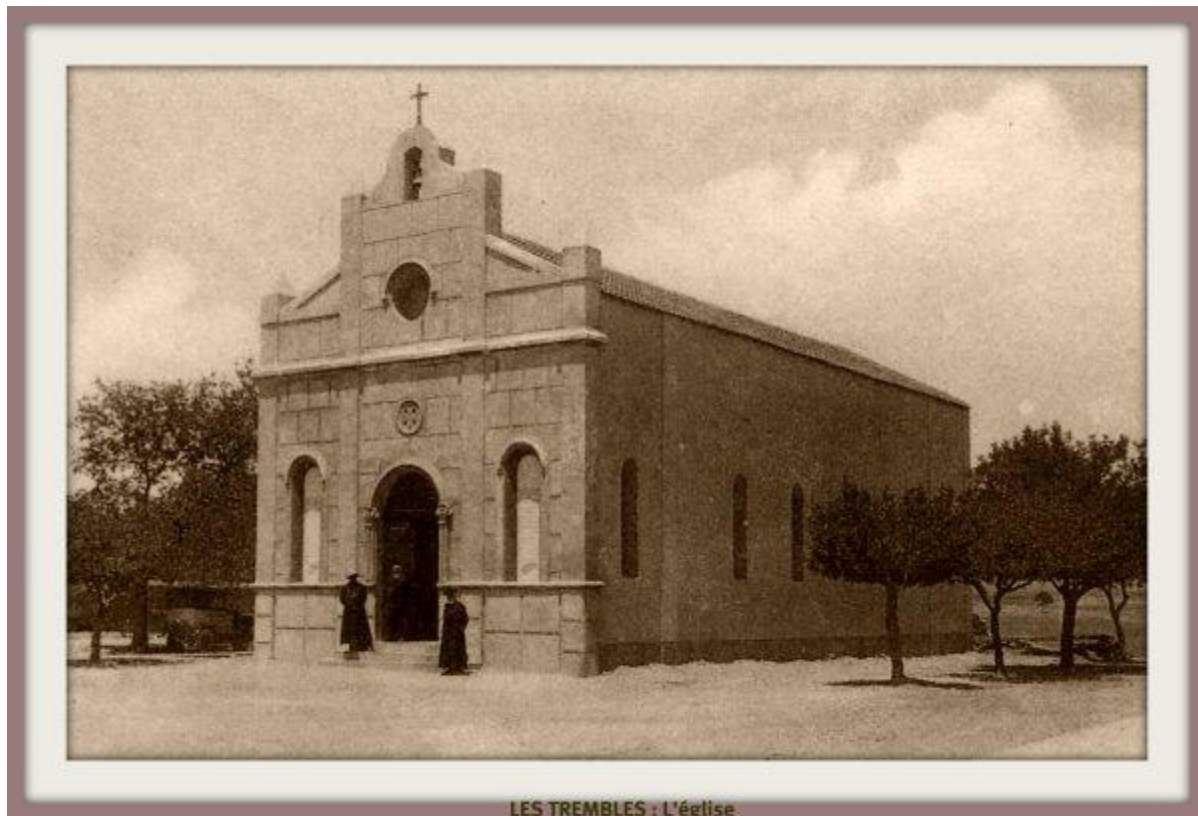
Antérieurement rattachée à la circonscription militaire de Sidi-Bel-Abbès, elle comprenait les communes d'Oued-Imbert et Lauriers-Roses, qui ont été extraites entre 1880 et 1885.

Les Trembles est bâti sur une terrasse élevée au-dessus de la Mekerra et par conséquent à l'abri des crues qui peuvent inonder les jardins. Avec un climat continental, sain et particulièrement sec, les colons se mettent rapidement au défrichage et à la culture des céréales qui assurent la base de leur alimentation quotidienne.

Ils ne tardent pas à adopter la variété de blé sélectionnée dite Tuzelle de Sidi-Bel-Abbès, bien adaptée au climat local. Ils pratiquent les labours préparatoires permettant des rendements en terrains secs.

En 1872, 813 habitants sont agglomérés dans le village dont 258 Français et 343 Espagnols. Le 25 juin 1874, le village est promu commune de plein exercice sur des terrains prélevés sur la commune mixte de Mekerra. Elle

regroupe alors 1100 habitants logés dans des maisons et des gourbis, 1 200 hectares sont défrichés et, on élève un millier d'animaux. Le village dispose d'un pont et d'un moulin établis sur la Mekerra.



En 1876, la commune groupe 423 habitants agglomérés au village.



Il y a une école. La valeur vénale des terres est de 350 Frs-or l'hectare. Une gare est ouverte sur la nouvelle voie ferrée Oran-Sidi-Bel-Abbès. En 1881, l'agglomération des Trembles compte 2 000 habitants dont 1 087 Européens et 913 Musulmans occupant 35 maisons et 20 gourbis.

En 1924, l'agriculture est en plein essor aux Trembles, les jardins irrigables de vallée produisent : pommes de terre, luzerne, oliviers, légumes potagers, prairies artificielles. La vigne plantée sur fils de fer est la culture qui

réussit sur les sols secs, la croûte superficielle ayant été préalablement défoncée. Les fermes européennes sont pourvues de cave, hangar, maisons d'habitation, écurie pour le logement des bêtes de travail.

1930-1942, il existe une coopérative de travaux agricoles, annexe de celle de Sidi-Bel-Abbès, qui permet l'utilisation d'un matériel moderne agricole aidant 11 sociétaires possédant 694 hectares, ainsi que trois moulins de mouture indigène. La commune possède un foyer rural et depuis le 15 janvier, une gendarmerie y a été installée

A cette date, le territoire des Trembles pour 13 261 hectares est cultivé : 8 600 hectares en céréales, 4 641 en vignes, 20 en cultures maraîchères. On y élève 3 000 moutons. Le vignoble de plaine s'étend sur les Trembles, Zélifa et Prudon.

En 1940, la moitié des Européens sont d'origine Espagnole

En 1954, lors du dernier recensement officiel français, la population des Trembles compte 694 habitants, agglomérés au centre du village et 3 267 épars dont 567 Français ou naturalisés, 95 Espagnols, 3 089 musulmans indigènes et 210 marocains, soit au total 3 965 habitants.

En 1962, année tragique, la coquette et verdoyante commune des Trembles est un des principaux fleurons des 20 communes européennes de la plaine de Sidi-Bel-Abbès.

Presque désert en 1840, ce lieu est prospère grâce à l'activité et à la technique agricole de ses habitants européens.



Et si vous souhaitez en savoir plus sur la ville de Les Trembles, cliquez SVP, au choix sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Les_Trembles_-_Ville

<http://www.lestrembles.com/Voyage-en-1985.html>

<http://www.youtube.com/watch?v=gQOT1Uek7VY>

<http://lavoixdesidibelabbes.info/zelifa-une-vallee-antique-trait-dunion-entre-la-mekerra-et-le-sig/>

<http://csaulnier.skyrock.com/tags/k0aKbteZOOO-Les-Trembles.html>

<http://oueldserkhane.skyrock.com/tags/IW4TGMnOafJ-les-trembles.html>

<http://www.mekerra.fr/images/bilan-132-af/bilan-132-af.pdf>

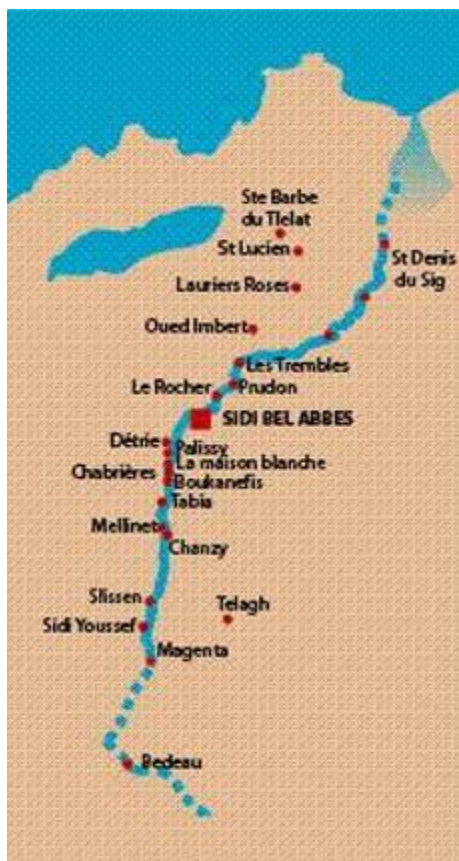
<http://home.nordnet.fr/jcpillon/piedgris/DESSINSMILITAIRES/dessins.html>

2/ L'OUED MEKERRA



[L'oued Mekerra avant 1940 : partie de pêche. Photo Raymond Galipienso]

L'oued de Mékerra fait partie du bassin de la Macta, il prend origine à Crampel, au sud de Bedeau, dans les hautes vallées de la steppe à une cote de 1 200 mètres d'altitude. Il parcourt une distance de 125 km pour arriver à Sidi Bel Abbès et draine une surface de 3 000 km². Sa pente est de 5,5 pour cent et il se jette dans la mer au sud d'Arzew avant que le barrage du Sig ne soit construit. Les pluies torrentielles qui caractérisent le climat de la région et l'imperméabilité du sol, favorisent la formation des crues et des inondations. :



Selon un extrait de la revue algérienne et coloniale de 1860 :

« Cette rivière coule, depuis sa source jusqu'à Sidi Ali Ben Youb, sur un lit de cailloux roulés : aussi est-elle, dans ce trajet, d'une assez grande limpidité. Au-delà de ce dernier point, dans la plaine de Sidi Khaleb, son lit

devient vaseux et encaissé, l'eau se trouble et coule avec moins de rapidité. Malgré la différence de conditions d'existence résultant, pour le poisson, de cet état de choses, les mêmes espèces se trouvent dans toute l'étendue du trajet parcouru par la Mekerra ; toutefois, ces espèces sont d'une qualité très supérieure dans les eaux claires. Ce sont des barbeaux et d'autres poissons blancs : on y trouve également de belles anguilles.

Il existe encore dans la subdivision de SBA un petit cours d'eau d'une limpidité remarquable, mais d'un volume excessivement réduit pendant les chaleurs d'été ; c'est l'oued Rasoul, qui prenant sa source à Bou-Hanech, traverse très obliquement la chaîne du Tessalah et va se perdre dans les plaines de la M'leta. On n'y trouve pas de poisson, probablement à cause de l'insuffisance de son volume d'eau pendant l'été ».

3/ L'Abbé Jean-Joseph-Léandre BARGES

27 février : naissance à Auriol de Jean Joseph Léandre BARGES (1810-1896).



Savant orientaliste de renommée internationale, Jean Joseph Léandre Barges est né le 27 février 1810, au numéro 10 de la Grand'Rue, à Auriol. En 1821, J. JL. BARGES entre l'école presbytérale de Saint-Barnabé. Le 17 mars 1832, il est ordonné sous-diacre. Son père lui donne une rente annuelle de 100 francs, hypothéquée sur une de ses portions de terre.

En 1833, il est ordonné diacre. Il retourne au Grand Séminaire pour compléter ses études de théologie par un cours de Pastorale. Après cela, le 22 février 1834, Jean-Joseph-Léandre Barges est ordonné prêtre, et le lendemain, dit sa première messe dans la chapelle du Grand-Séminaire. Il est ensuite nommé à la vicairie de Notre-Dame-du-Mont (Marseille), puis retourne au Grand Séminaire pour compléter ses études de théologie par un cours de Pastorale. Nouvelles occasions de parfaire sa connaissance des langues orientales.

Le 1er Décembre 1834, il est nommé membre de la Société Asiatique de Paris. Mais cette tendance ne tarda pas à lui valoir quelques manifestations hostiles. Des plaintes furent émises et le jeune abbé fut relevé de ses fonctions six mois seulement après son arrivée. L'administration le renvoya au Petit Séminaire reprendre son ancien poste de professeur, mais de la classe de quatrième cette fois. Le 23 avril 1835, l'abbé se présente pour le baccalauréat ès-lettres et le réussit. A cause de divergence de vue avec son supérieur, il démissionne de son poste de professeur. Son titre de bachelier ès-lettres lui en conférant le droit, il donna des leçons particulières de grec et de latin. Il entra, en 1835, comme précepteur dans la famille d'un notaire de Marseille, M. Roubaud, puis en 1836, dans la famille de Surian, puis chez Mme Fagliardy, aux Eygalades

En 1837, il rentre à la **chaire d'arabe de Marseille** en qualité de suppléant, chargé de l'enseignement. Quelques mois plus tard, il est appelé à occuper un siège à l'Académie de Marseille.

Ses connaissances des langues, lui ouvrent bientôt une nouvelle porte : **En 1842, il se voit confier la chaire d'hébreu à la Faculté de Théologie de Paris (la Sorbonne)** jusqu'en 1885, année de la fermeture de la Sorbonne par la Chambre des députés.

L'abbé Bargès s'attacha également à l'étude de ce 16^{ème} siècle qui vit la ruine des dynasties berbères issues trois cents ans plus tôt de l'empire des Almohades, qui sont les souverains berbères qui régnèrent sur la moitié de l'Espagne et la totalité du Maghreb du 17^{ème} siècle au 18^{ème} siècle. Avec la chute du royaume de Tlemcen, c'est l'irréversible déclin de la culture arabe. Jusqu'au 19^{ème} siècle, c'est-à-dire pendant trois cents ans, cette région tomba dans une sorte d'assoupissement. Ni les Turcs, ni les Espagnols ne parvinrent à la sortir de cette léthargie. Cependant il n'est pas inutile de souligner un fait remarquable à mettre à l'actif de la France: la création à Tlemcen, en 1850, d'une medersa, autrement dit d'un collège coranique. Il faut savoir que l'enseignement donné dans les anciennes écoles coraniques était complètement tombé en désuétude dans tout le Maghreb. Par la suite la France **créa également de semblables écoles à Alger, Médéa et Constantine.** Ce qui permit un renouveau de l'enseignement arabo-islamique. Cet intérêt pour la culture islamique s'explique par le projet, **un temps caressé par Napoléon III, d'instaurer un royaume arabe en Algérie.**

En 1854 l'abbé se présente au doctorat et le réussit. Le titre de sa thèse était : De ceux à qui le Christ a dit : « Prêchez l'évangile à toute créature ». Il gardera cette chaire jusqu'en 1885, année de la fermeture de la Sorbonne par la Chambre des députés.

Il meurt à l'âge de 86 ans, le 1er avril 1896, à Auriol, où il est enterré.

Lors de sa dernière visite en Algérie, **en 2012, le Président François Hollande a offert à son homologue algérien un livre de l'Abbé Bargès** qui relate l'histoire de Tlemcen et de ces Rois. L'avant propos de ce livre intitulé « Aperçu historique sur l'église d'Afrique en général, et en particulier sur l'église épiscopale de Tlemcen » vous est proposé :

Extrait : « *Dans un moment où tous les regards se tournent vers la terre d'Afrique, comme vers une terre d'espérance et de salut, dans un moment où des milliers de familles françaises vont porter le travail et la civilisation dans la nouvelle patrie qu'elles se sont choisies, emportant avec elles les vœux de bénédiction de la France entière, il m'a semblé que je ferais une chose agréable aux colons qui nous quittent, aussi bien qu'à tous ceux que leur sort intéresse, si je leur présentais un sommaire de l'histoire du christianisme dans les contrées que l'on va repeupler. Il y a plus de six cent ans, le flambeau de l'évangile fût tout à fait éteint, en Afrique par le souffle du fanatisme musulman et les derniers chainons de la tradition apostolique brutalement rompus par le sabre des disciples du faux prophète... »*

4/Napoléon III : un visionnaire pour l'Algérie

Rapprocher au maximum Européens et musulmans, associer ces derniers à la gestion de leur pays, leur ouvrir la nationalité française : telles sont les clés de la politique dite du « **royaume arabe** » impulsée par Napoléon III. Une magistrale leçon de réalisme politique... administrée trop tôt.

Le 23 août 1860, Napoléon III, l'Impératrice et le Prince impérial, âgé de quatre ans, quittent Paris pour visiter non seulement Nice et la Savoie, acquis tout récemment, mais aussi une partie de l'Algérie. Pour la première fois dans l'histoire de la France, un souverain va se rendre dans l'une de ses possessions d'outre-mer. **Alger est alors une ville de 40 000 à 50 000 habitants dont le caractère cosmopolite frappe beaucoup les visiteurs.** Car, à côté de la vieille ville musulmane, une ville européenne est en cours d'édification. Elle comprend notamment une préfecture, une cathédrale, un théâtre, un lycée, une école de médecine et de pharmacie, et même une usine à gaz. Le 17 septembre au matin, l'une et l'autre sont réveillées par les musiques militaires. L'Empereur arrive. Les troupes sont très vite déployées.

Le port est loin d'avoir l'ampleur qu'il acquerra après l'ouverture du canal de Suez. La jetée, longue de deux cents mètres qui relie la terre ferme au Penon, n'isole qu'un bassin de trois hectares. La liaison entre le port et la ville est mal assurée : c'est sur une grève que le couple impérial touche le sol africain et qu'il est reçu par les autorités civiles et militaires. Après que leur calèche ait emprunté une pente douce située plus au sud, l'Empereur et l'Impératrice abordent la ville par la place Bresson, où s'élève le théâtre. La foule les acclame. Ils rencontrent des notables indigènes, caïds, aghas, ainsi qu'une délégation kabyle – fait significatif, **la Kabylie, depuis 1857, est, en principe, pacifiée.** Ensuite, la voiture emprunte la rue Bab-Azun – c'est alors le centre d'Alger – parvient à la place du Gouvernement, toute proche de la cathédrale, où le couple impérial est reçu par l'évêque, Mgr Pavy. Puis, il se rend au Palais d'hiver, bâtiment contigu, où lui est présenté un hôte de marque, le bey de Tunis. Le lendemain, l'Empereur effectue une promenade à pied dans la Casbah ; puis il visite le reste de la ville, en attelage à la Daumont, mais en roulant lentement, ce qui permet à la population de l'approcher et de lui parler.

L'après-midi du 18 septembre, second acte de la visite des souverains : l'inauguration du boulevard de l'Impératrice, belle avenue, longue de près de deux kilomètres. De plus vastes projets ont été conçus : aménager des quais sur le port, édifier entre ceux-ci et le boulevard toute une série d'entrepôts. Alger sera ainsi dotée « d'un dock immense et d'une superbe promenade, d'une large terrasse supportée par une haie de hautes arcades, dont chacune sera un magasin, et une double rampe assurera la liaison entre le port et la ville ».



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.napoleontrois.fr/dotclear/index.php?post/2008/02/16/259-napoleon-iii-un-visionnaire-pour-lalgerie>

Un petit résumé s'impose à ce sujet :

Napoléon III décide de rétablir le régime antérieur et **renforce les pouvoirs du gouverneur**. Le gouvernement et l'administration **sont à nouveau centralisés à Alger aux mains d'un gouverneur général**. L'Empereur touche très vite au cœur de la question : le problème des terres. Il découvre que l'Algérie n'est pas l'Amérique. "Égalité parfaite entre les Européens et les Indigènes, **il n'y a que cela de juste, d'honorable et de vrai**" s'enthousiasme **Napoléon III**.

Il envisage la solution suivante : **aux Indigènes, les terres, aux Européens le commerce et l'industrie. La religion musulmane devient l'objet d'un respect sincère qui se manifeste par la construction de nouveaux édifices religieux.**

Les Bureaux Arabes **restaurent l'enseignement musulman et un conseil supérieur de droit musulman est institué pour l'interprétation de la loi coranique**. En 1865, L'Empereur fait proclamer par un sénatus-consulte que le **Musulman est Français, l'égal des Français. Il a désormais la possibilité d'accéder aux emplois civils et militaires et sur sa demande, d'obtenir sa naturalisation.**

La politique impériale freine le développement rural. Napoléon III préfère l'action de grandes compagnies financières à la colonisation individuelle et privée. En 1853, il autorise une association de banquiers suisses, la **compagnie genevoise, à coloniser les environs de Sétif**. Présidée par le Comte Sauter de Beauregard, elle se voit attribuer 20 000 hectares de terres cultivables. En 1864, **une deuxième compagnie se réserve la plaine de l'Habra et de la Macta. Baptisée Société de l'Habra et de la Macta, elle reçoit 24 100 hectares et s'engage à construire un barrage de 30 000 000 m³, un réseau d'irrigation et envisage l'assèchement de la plaine de la Macta**. En 1868, enfin, la **Société générale algérienne décide de financer des travaux de colonisation** et achète 100 000 hectares de terres situées dans les trois provinces de l'Algérie, au prix de un franc de rente par hectare, payable pendant 50 années.

Mais les résultats ne sont pas une réussite, les compagnies se bornent à louer leurs terres à des indigènes et non à y établir des colons.

5/ École : "Il est fondamental de réaffirmer le principe de laïcité à l'université"

INTERVIEW. Jean-Louis Auduc et Alain Seksig ont préconisé dans un rapport d'élargir aux universités l'interdiction des signes religieux ostensibles et ostentatoires.

Dès le mois d'août 2013, la presse se faisait l'écho d'un rapport de la mission laïcité (qui a fonctionné de décembre 2010 à juin 2013) du Haut Comité à l'intégration (HCI), non encore finalisé à l'époque et aujourd'hui remis au gouvernement, qui suggérait, entre autres, d'élargir aux universités l'interdiction des signes religieux ostensibles et ostentatoires promulguée par la loi de 2004.

Le président de la commission, Alain Seksig (inspecteur de l'Éducation nationale), et l'un de ses membres éminents, Jean-Louis Auduc (professeur agrégé d'histoire, chargé de cours à l'université Paris-Ouest-Nanterre), se sont confiés au Point.fr pour nous éclairer sur les propositions qui, naturellement, ont fait bondir les bonnes âmes et hurler à l'islamophobie. Tout défenseur de la laïcité devient un "laïcard", tout partisan de l'école de la République devient un conservateur - un pelé, un galeux. L'Observatoire de la laïcité, un "machin" rattaché au Premier ministre et qui par ailleurs, dans sa grande mansuétude, s'oppose à une loi qui permettrait à des établissements semi-publics comme la crèche Baby-Loup de fonctionner normalement, a estimé qu'il s'agissait là d'un rapport mort-né.

Le Point.fr : Vous écrivez que, "depuis quelques années, on assiste par endroits à la montée en fréquence dans les institutions universitaires de revendications communautaristes, le plus souvent à caractère religieux, qui mettent à mal la pratique de la laïcité et laissent parfois les autorités désemparées quant aux réponses à donner". Qu'entendez-vous par là ?

Jean-Louis Auduc et Alain Seksig : Les contentieux intervenus sont nombreux et concernent tous les secteurs de la vie universitaire, qu'il s'agisse de demandes de dérogation pour justifier une absence, du port de signes d'appartenance religieuse, d'actes de prosélytisme, de la récusation de la mixité au niveau tant des étudiants que des enseignants, de la contestation du contenu des enseignements, de l'exigence de respect des interdits alimentaires, de l'octroi de lieux de culte ou de locaux de réunion à usage communautaire... La liste s'enrichit régulièrement de revendications nouvelles, comme ont pu en témoigner les auditions menées par la mission de réflexion et de propositions sur la laïcité du Haut Conseil à l'intégration (HCI)....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.lepoint.fr/invites-du-point/jean-paul-brighelli/ecole-il-est-fondamental-de-reaffirmer-le-principe-de-laicite-a-l-universite-28-10-2013-1748671_1886.php

6/ Les propos d'Eva Joly sur les pieds-noirs font scandale

"Si nous ne sommes pas capables d'intégrer quelques dizaines de milliers de Roms alors que nous avons intégré, en 1962-63, un million de pieds-noirs...". Près de dix jours après avoir été établie, la comparaison d'Eva Joly continue de susciter l'indignation.

Interrogée le 16 octobre en pleine affaire Leonarda sur la chaîne d'information en continu i>Télé, l'ancienne candidate des Verts à l'élection présidentielle de 2012 Eva Joly avait comparé l'intégration des Roms aujourd'hui à celle des pieds-noirs à l'issue de la guerre d'Algérie, au début des années 60.

Dès que j'ai pu connaître son adresse courriel ce post lui a été adressé :

From: jean_claude.rosso
Sent: 28 October 2013 10:42
To: JOLY Gro Eva
Subject: Vos déclarations sur les pieds-noirs...

Madame JOLY,

Suite à votre déclaration sur les pieds-noirs de 1962, dont je suis, avec celles des Roms, d'aujourd'hui, il me semble indispensable que vous précisiez, Madame, votre pensée.

S'agit-il d'un défaut, du peuple français ou de ses dirigeants, à l'acceptation d'intégration de nouveaux arrivants ? Si oui permettez-moi d'apporter un petit commentaire.

Je suis pied-noir issu de la 5ème génération. Ma grand mère paternelle était bretonne. Moi même né en 1943, dans un département français d'Algérie, je pense être Français.

Suite à l'exode que nous avons subi, et sans avoir bénéficié de la moindre indemnité, je me suis engagé dans l'armée française, et non pas dans la légion étrangère que j'admire. Mes qualités ont du être appréciées par mes chefs successifs puisque j'ai pu accéder au statut d'Officier supérieur. A mon admission à la retraite et pour obtenir les droits afférents, après 34 ans de loyaux services, j'ai été surpris de constater qu'il me fallait prouver ma nationalité en fournissant un certificat de "nationalité française", délivré par un tribunal. Ce même document ne m'a pas été demandé lors de mon incorporation ni lors de décorations formulées par mes supérieurs à mon encontre. C'est à ce moment que j'ai découvert un aspect d'intégration administratif déficient...et confirmé par l'ambiguïté que vos propos peuvent engendrés.

Puis-je apporter également une toute petite précision. A notre arrivée en France, en 1962, l'accueil n'a pas été chaleureux...mais c'est une autre histoire que pourrait confirmer l'esprit de votre récente déclaration. Pourtant les membres de ma famille ont servi la République Française lors des mobilisations de 14/18 et 39/45 et aucun document ne leur a été demandé pour partir au front. Ils étaient Français et fiers de l'être tout comme le père, de mon épouse pied-noir et pupille de la Nation, "Mort pour la France".

Maintenant je découvre avec étonnement qu'une personne ayant été candidate à la Présidence de notre République puisse faire un amalgame surprenant. Non pas lié à la discrimination avec une catégorie sociale, les Roms, qui sont européens je ne l'oublie pas, mais avec notre qualité d'alors incontestablement française.

J'ai suivi avec respect la rigueur liée à l'exercice de votre profession au sein la Justice de notre pays. Chaque mot était précis, concis pour éviter diverses interprétations. Cela a été votre règle jusqu'à présent. Alors pourquoi cette comparaison maladroite ?

J'ose espérer que ce n'est pas votre pensée et aussi souhaite obtenir des précisions. Restant dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Claude Rosso

La réponse, suivante, de son attaché a été diligente :

De : JOLY Gro Eva

Date : 28/10/2013 11:26:53

A : jean_claude.rosso3@aliceadsl.fr

Sujet : RE: Vos déclarations sur les pieds-noirs...



Cher Monsieur Rosso,

Merci pour cet email dont j'accuse réception au nom de Madame Joly.

Vous avez tout à fait raison. Madame Joly prépare un petit mot pour préciser une pensée qui n'avait aucunement pour but de blesser qui que ce soit. Il ne s'agissait pas pour elle de comparer ce qui n'est pas comparable. Je vous le transmettrai dès qu'il sera prêt.

Bien Cordialement,

Kévin Puisieux

Attaché parlementaire d'Eva Joly

NDLR : Dès connaissance de sa réponse officielle je vous en aviserez immédiatement.

7/ La fierté restaurée des Kanaks

L'exposition du Quai Branly prélude intelligemment au processus d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie.

Extrait : Et la fraternité? Elle reste à trouver. D'autant que la Nouvelle-Calédonie est également l'héritière de milliers de forçats, de déportés communards, d'enfants orphelins, de main-d'œuvre indo-javanaise, d'Indochinois, de Kabyles, de paysans européens miséreux... De ces autres trajectoires traumatisantes, de ces métissages encore tabous, l'exposition ne parle guère.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité de l'article : <http://www.lefigaro.fr/arts-expositions/2013/10/28/03015-20131028ARTFIG00259-la-fierte-restauree-des-kanaks.php>

EPILOGUE LES TREMBLES / SIDI HAMADOUCHE

Le ministre de la Communication à Sidi bel-abbès

« Mettre un terme à l'invasion des radios étrangères »

<http://www.horizons-dz.com/?Mettre-un-terme-a-l-invasion-des>

Publié le 26 juillet 2013



Il faut mettre un terme à l'invasion des chaînes radiophoniques étrangères qui perturbent la réception des programmes nationaux, a estimé le ministre de la Communication, Mohamed Saïd, lors de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Le ministre, qui a présidé une séance de travail en présence de plusieurs responsables du secteur dont le directeur général de l'entreprise Télédiffusion d'Algérie (TDA), a soulevé le phénomène d'envahissement des ondes nationales par des chaînes étrangères, d'où la nécessité, a-t-il précisé, de mettre fin à ces parasites qui portent préjudice à nos télévisions.

Dans ce contexte, Mohamed Saïd a constaté que « des lenteurs et des retards ont été enregistrés dans la recherche de solutions pour faire face à cette situation qui prend une ampleur de plus en plus grande, au moment où la couverture de la Radio nationale reste encore insuffisante ». Il a rappelé que les services de son ministère ont reçu dernièrement des lettres de citoyens dans lesquelles ils se plaignaient des difficultés rencontrées en matière de réception des programmes radiophoniques nationaux et locaux en raison de cette invasion des ondes étrangères. « La gravité de la situation m'a poussé à programmer cette visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès qui assure la diffusion des programmes radiophoniques à travers 13 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays », a-t-il souligné « La sécurisation de la diffusion des programmes nationaux contre cette invasion étrangère et la garantie de la bonne qualité de la diffusion sont des questions relevant de la souveraineté nationale », a ajouté le ministre, tout en réaffirmant que « l'Etat est déterminé à régler ce problème, comme il l'est pour lutter contre l'agression contre le pays représentée par l'introduction sur son territoire de tonnes de drogue ».

Mohamed Saïd a instruit l'entreprise de Télédiffusion nationale (TDA) à redoubler d'effort pour éliminer toutes les zones d'ombre et de non-couverture. Concernant la télévision TNT, lancée en été 2010, le ministre a annoncé que le taux de réception de ses chaînes atteindra les 85% à la fin du mois de décembre prochain. Auparavant, le ministre a suivi un exposé sur le plan de développement des installations de TDA, présenté par le directeur de cette entreprise, Abdelmalek Houyou. Celui-ci a expliqué que les retards rencontrés dans la mise en œuvre de

ces projets sont dus « aux difficultés de faire aboutir les avis d'appels d'offres, trop souvent infructueux ». De son côté, le responsable du développement auprès du ministère de la Communication, Ahmed Bensalem, a rappelé que d'importants budgets sont consentis au profit de l'entreprise TDA pour développer et moderniser ses installations et ses services. « Ces sommes représentent entre 55 et 60 % du budget du ministère de la Communication », a-t-il ajouté.

Lors de sa visite, Mohamed Saïd s'est rendu au centre TDA de la commune de Sidi Hamadouche, qui couvre la zone allant de Blida jusqu'à la région frontalière ouest, et le centre TDA de Tessala, où il a constaté des défaillances en matière d'entretien et de maintenance de certains équipements et installations. L'Algérie s'est dotée de trois stations numériques terrestres à Chéréa, Tessala et Constantine.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso